

**Avis adopté**

Séance plénière du 23 septembre 2025

*Inégalités de genre et santé des femmes au prisme de la périnatalité*

**Déclaration du groupe CFE-CGC**

Notre groupe tient à saluer le travail de la délégation, dont le rapport extrêmement documenté met en lumière avec clarté les inégalités persistantes qui touchent les femmes dans le domaine de la santé, et plus particulièrement durant la période périnatale.

En effet, cet avis rappelle très justement la nécessité de mieux protéger les femmes au travail, en particulier lorsqu'elles sont enceintes et lors des 1000 premiers jours de l'enfant. L'exposition à des substances chimiques, à des pesticides ou à des perturbateurs endocriniens constitue une menace directe pour leur santé et celle de leurs enfants. Notre groupe apporte par conséquent son soutien aux préconisations 7 à 11, visant notamment à l'intégration systématique de ces risques dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et à renforcer les obligations des employeurs en matière de prévention.

Par ailleurs, l'avis insiste sur la nécessité de briser, enfin, les inégalités professionnelles qui freinent l'émancipation des femmes, trop souvent victimes de discriminations dans leur carrière. A ce titre, l'écart persistant entre congé maternité et congé paternité perpétue une répartition inégale des rôles parentaux et peut freiner les carrières. Nous faisons nôtres les préconisations 22 et 23 et appelons à améliorer l'indemnisation du congé parental et garantir des droits et chances équitables pour toutes et tous. Fonder une famille ne devrait jamais se faire au détriment de la carrière d'une femme, pas plus que sa carrière ne devrait l'empêcher de fonder une famille.

Enfin, les métiers du soin, essentiels au bien-être des mères et des enfants, sont aujourd'hui massivement féminisés comme le rappelle cet avis mais restent sous-valorisés, sous-rémunérés et soumis à des conditions de travail dégradées. Cette situation est inacceptable. Notre groupe appelle donc à une revalorisation salariale et à un renforcement des effectifs dans ces professions indispensables.

Vous l'aurez compris, le groupe CFE-CGC votera en faveur de cet avis et appelle les pouvoirs publics à traduire rapidement ces préconisations en mesures concrètes. La santé des femmes et des enfants ne peut plus attendre.